

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL VTT UFOLEP VIENNE TROPHÉE RÉGIONAL VTT UFOLEP POITOU-CHARENTES

DIMANCHE 6 AVRIL 2008 à COLOMBIERS (86)

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

1/- Organisation :

Le championnat départemental est organisé le 6 avril 2008 à COLOMBIERS (86) par les clubs Cyclo VTT ASAAC et VTT SAINT GENEST, sous couvert du comité départemental UFOLEP de la Vienne et la commission technique départementale VTT 86.

2/- Officiels pour le déroulement de l'épreuve :

- ☞ Direction de la course : **Eric DELEVE, Président VTT St GENEST**
- ☞ Responsable de l'organisation : **Michel VERDIN, Président ASAC Colombiers**
- ☞ Correspondant UFOLEP chargé du dossier : **Catherine OGIER**
- ☞ Sécurité : poste de secouristes, signaleurs, contrôleurs équipés de radios ou téléphones portables.

3/- Engagements :

Cette épreuve est ouverte à tous :

- ♦ Licenciés UFOLEP Poitou-Charentes munis d'une licence VTT 2007/2008 validée depuis au moins 15 jours et d'un carton compétiteur délivré par leur fédération départementale.
- ♦ Licenciés UFOLEP des autres comités et licenciés des autres fédérations (FFC, ...) sur présentation de la licence homologuée.
- ♦ Non licenciés adultes et jeunes de moins de 16 ans (avec autorisation parentale) munis d'un certificat médical de moins d'un an de non contre indication à la pratique du VTT en compétition.

Licenciés UFOLEP Vienne : les engagements seront effectués par catégorie d'âge sur les fiches jointes par les responsables de club et accompagnés des photocopies des licences.

Licenciés UFOLEP : présentation de la licence et du carton compétiteur le jour de l'épreuve.

Licenciés des autres fédérations : présentation de la licence homologuée de l'année en cours le jour de l'épreuve.

Non licenciés : présentation d'un certificat médical (ou copie) attestant de la non contre indication à la pratique du VTT en compétition daté de moins d'un an + l'autorisation parentale pour les moins de 16 ans le jour de l'épreuve.

Date limite des inscriptions : 21 mars 2008

Engagement sur place admis – Majoration d'1 €

Envoi des inscriptions et paiements : **Florian VERDIN**

**46 route des Lavois
86490 COLOMBIERS
☎ 05 49 85 57 10**

4/- Tarifs :

- ♦ Licenciés adultes UFOLEP : 7 €
- ♦ Licenciés jeunes UFOLEP (jusqu'à 16 ans) et tout les jeunes de -16 ans : 4 €
- ♦ Licenciés tandems UFOLEP : 14 €
- ♦ Licenciés autres fédérations et non licenciés : 9 €
- ♦ Chèque à l'ordre de ASAC COLOMBIERS – section cyclo/VTT